

La société [BISCUITERIE JEANNETTE](http://www.jeannette1850.com) (siège à Caen), spécialisée dans la fabrication traditionnelle de biscuits, a été liquidée en 2013. Seize ex-salariées de l'usine qui avaient réclamé 50 000 euros par personne pour licenciement sans cause réelle ni sérieuse ont été déboutées la semaine dernière par les prud'hommes de Caen. L'entreprise avait été rachetée fin 2014 et aujourd'hui les madeleines Jeannette sont commercialisées de nouveau, et produites dans une nouvelle usine qui emploie 18 salariés, dont 13 de l'ancien endroit, sur le site de Démouville. www.jeannette1850.com